par Mireille Avisse

Après Valence et Bourges... où en est notre association ?

Bourges, le Congrès...

CE QUI M'AMÈNE À PRENDRE LA PLUME

c'est la déclaration claire d'une amitié profonde et sans équivoque à Raymond DHELLEMMES qui, après m'en avoir avertie dès le mois de Juin, a annoncé lors de notre Congrès de Bourges sa démission du Conseil d'Administration. Il aura bien sûr l'occasion d'en préciser lui-même les raisons mais je tiens à rendre hommage et à témoigner ici de l'engagement qui a été le sien et de celui qu'il m'a dit vouloir garder vis-à-vis de l'AEEPS.

SON RÔLE ET SON IMPORTANCE :

il suffira à chacun de nos adhérents et militants et plus encore à chaque lecteur d'HYPER EPS et des Cahiers du CEDRE de relire ses positions et ses analyses pour mesurer la force et l'étendue de l'aide qu'il a apportée en ces années cruciales d'affirmation de la "Présence de l'EPS*" dans notre système éducatif. Quel impact, quelle nécessaire présence de Raymond au cœur de notre association ?... Son rôle particulier au sein des Universités d'ETE et du CEDRE coordonné par Maurice Portes, certes, mais pas seulement : le chercheur de l'INRP, l'IA-IPR de Lille puis d'Aix-Marseille, sont une richesse incontournable pour une stucture comme la nôtre.

**Texte voté à l'AG d'Arcachon voir le site*

POURQUOI ?

Parce que les praticiens de l'enseignement que nous sommes n'écrivent que très peu ou très rarement sur leur expérience, leurs outils, leurs connaissances et références. Les premières recherches-actions remontent justement à l'INRP et sont marquées par les personnalités de Robert Mérand, Jacky Marsenach et Raymond Dhellemmes*. Nombre de collègues s'en sont emparés et les utilisent parfois sans même savoir leur origine, c'est le noble jeu du passage à l'utilité reconnue : celui de la validation par l'usage des outils dont l'efficacité ne se prouve que dans l'action... C'est dans le cadre du CEDRE que se sont prolongées ces réflexions qui ont progressivement donné de plus en plus d'importance aux acteurs encore présents dans des établissements scolaires.

** avec tous les enseignants associés à leurs recherches*

Que se passait-il pendant ce temps là au CA ?

QUEL CHEMINEMENT PAR EXEMPLE DE LA COMMISSION THELOT AU SÉMINAIRE DE VALENCE... ?

L'AEEPS a été plus nettement associée aux réflexions concernant les programmes, grâce à Gilles Klein qui nous invite lors du travail sur les textes des lycées en 2000, Jean-Pierre BONIN, Fred Miniot et moi-même sommes allés travailler au Ministère avec les partenaires sociaux dotés d' un seul outil : notre Charte. A partir de ce moment le CA a pris conscience de la possibilité de donner un avis, d'infléchir la rédaction d'un texte dans la rencontre des groupes de rédaction et donc, lorsqu'il a été demandé dans les établissements de réfléchir sur la Loi d'Orientation, nous avons tout naturellement cherché comment participer de façon constructive et donner quelques idées. Un dossier a été composé par Fred Miniot à partir des articles de nos collègues, publiés dans notre revue HYPER EPS et envoyé à Claude THELOT (voir le site)...

Nous (JP Bonin,Mireille Quévreux et moi-même) avons été reçus par la CommissionThélot puis demandé régulièrement à être reçus par les ministres concernés. Notre existence, à côté des syndicats dont le SNEP, donne une image particulièrement active de notre profession, elle est maintenant connue et reconnue. Nous avons gagné la possibilité de faire entendre une autre voix, d'ouvrir aussi d'autres voies pour défendre et promouvoir notre discipline. Lors de la suppression annoncée de l'obligation de l'EPS au Brevet des collèges nous avons été très présents auprès des députés, sénateurs et ministre avec des arguments simples mais fonctionnels : professionnels...

La question qui se pose actuellement n'est pas éloignée de celle que nous posions dans ces moments de rencontre avec les institutions et nos décideurs : comment mesurer l'influence de nos propos si l'on n'apparaît pas comme une association "de poids" ? Personnellement je ne me suis jamais posé la question tant les interventions et rendez-vous auxquels j'ai participé étaient évidents : très proches des positions syndicales mais entendus comme professionnels nous avons toujours été reçus dans une écoute attentive. Nous avons conscience même de leur avoir laissé quelques idées qui peuvent être utiles en ces

Revue Hyper-EPS, 2008, 243, 2-3
Texte protégé par une licence créative commons
CERTAINS DROITS RESERVES
Association des Enseignants d'Education Physique et Sportive - www.aeeps.org

temps de réformes mal préparées : des idées qui peuvent éviter de disparaître du lycée par exemple, des idées qui ont, chemin faisant, peut-être collaboré à installer l'EPS dans le tronc commun des enseignements au lycée... Qui sait ?

Comment faire donc pour exister de manière plus explicite ? Comment afficher notre position sur la discipline qui est la nôtre afin de parler d'une voix qui ne serait pas seulement un rappel de valeurs et de principes humanistes mais un affichage plus "professionnel" d'association de spécialistes.

Cette question qui est posée depuis un an vient de trouver une forme de réponse au Séminaire de Valence où les groupes-ressources de l'AEEPS étaient invités à donner la leur.

COMPTE-RENDU DU SÉMINAIRE DE VALENCE, LES 4 ET 5 OCTOBRE *(VOIR HYPER INFOS)*

Le travail sérieux et engagé de tous a permis de formuler sous une première forme ce qui était accepté par tous les présents. C'est à cette étape que vous, les adhérents avez été appelés à donner votre avis. Les résultats, certes décevants par leur nombre vu le court laps de temps avant le Congrès national, donne cependant une forte indication d'accord* de principe sur les propositions. Seule l'étape de rédaction d'une synthèse manque encore. C'est le CA qui travaillera finalement la rédaction de cette synthèse.
Cf. Décision du Congrés de Bourges.

L'étape de la consultation

L'ENVOI PAR MAIL... L'objectif démocratique visé était basé sur le fait que de nombreux adhérents fonctionnent maintenant par mail. Il nous a semblé naturel de confier aux régionaux le soin d'imprimer la version papier et de l'envoyer à ceux qui n'ont donné qu'une adresse postale. La question de l'anonymat ne s'est pas posée dans la mesure où il s'agit d'une consultation d'adhérents sensés partager nos valeurs et ouvertement demandeuse d'un mieux être ensemble. Les retours devaient aussi, à notre idée, passer par les régionaux afin qu'ils se servent de cet outil pour débattre et construire un programme régional d'animation de début d'année.

Le constat : la date proche des vacances scolaires, les absences des correspondants régionaux ou les " bugs informatiques ", du moins c'est ce qui nous a été dit... ont laissé des régionales " sans voix " ou presque tandis que d'autres réunissaient une proportion de réponses normale pour ce genre de questionnaire.

La remontée des réponses s'est close à Bourges, ce que nous avions souhaité éviter pour gagner un temps précieux destiné à rédiger le cas échéant le texte qui aurait pu être voté.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

(voir aussi les tableaux sur le site et en page II de l'encart central)

Nos commentaires à partir de vos remarques et réserves

172 réponses, c'est près de 20 % de nos adhérents.

Tous les items choisis par le séminaire sont approuvés à plus de 86 %, comme seuls 2 d'entre eux sont entre 70 et 80 % d'approbations on peut même considérer que toutes les réponses se retrouvent " plutôt bien " dans ces principes établis collectivement qui reflètent donc les valeurs reconnues par tous... N' EST-CE PAS, SOMME TOUTE, LA MOINDRE DES CHOSES puisque nous sommes tous des adhérents d'une même association ?

Une fois qu'on a dit cela il reste à observer plusieurs disfonctionnements et à regretter que le temps, vue la démarche choisie, n'aie pas permis des débats dans toutes les régions avant le congrès. Certaines même nous ont dit ne pas avoir reçu les informations utiles, des bugs informatiques ? Des adresses mails non joignables, des bureaux non encore installés ?

Les débats régionaux devraient donc pouvoir se prolonger d'autant plus que cela reste un moyen de se rencontrer "in vivo" puisque c'est cela qui nous différencie, avec le SNEP, des terrains d'échanges professionnels virtuels. En effet, c'est bien dans vos remarques, vos réserves et les quelques refus que se marque notre diversité. Nous continuerons donc à en rendre compte en enrichissant encore cette revue qui nous représente ; mais la synthèse des travaux de Valence devrait finalement nous permettre d'afficher clairement notre position sur l'EPS qui s'enseigne dans les collèges et les lycées aujourd'hui. Elle est en cours et sera soumise prochainement à votre approbation. ■

DECISION DU CONGRÈS DE BOURGES :

Devant l'impossibilité d'aller jusqu'à la rédaction d'un document final dans le cadre du congrès la décison est votée* que ce travail doit se faire au prochain CA. *Le groupe de travail émanant du séminaire de Valence 2008 sera en charge de la reformulation de ces items, ou principes pour élaborer des documents courts, linéaires, adaptés à leur cible... (décideurs, sphère EPS et enseignants, parents d'élèves, médias, grand public ?...) Qui vise-ton le plus rapidement possible ?*

**à l'unanimité*

Revue Hyper-EPS, 2008, 243, 2-3
Texte protégé par une licence créative commons
CERTAINS DROITS RESERVES
Association des Enseignants d'Education Physique et Sportive - www.aeeps.org